



## Validite d'un testament olographe

Par **fidjy28**, le **21/03/2014** à **07:34**

Bonjour,

Je voudrais savoir si un testament olographe où il n'y a pas le nom de famille et qui n'a pas été écrit par la personne, mais signé de sa main, est valable ? Le notaire aurai t'il commis une faute en ouvrant ce testament où il n'y a pas de nom de famille ? J'espère que vous pourrez me répondre.

Je vous remercie cordialement;

Par **aguesseau**, le **21/03/2014** à **13:25**

bjr,

un testament olographe doit être écrit, daté et signé de la main du testateur pour être valable.  
qui a remis le testament au notaire ?

CDT